



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20123057***

e,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**13 OCT. 2020****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0446 219 497****Nom**(en entier) : **BASBARAS DISTRIBUTION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Nationale 4 - Chaussée de Marche 73 - 5100 Naninne - Belgique****Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 8 juin 2020

Les mandats de Bernard Collot et Nathalie Pire sont reconduit pour 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de juin 2026. Ils sont exercés à titre gratuit.

Monsieur Collot se voit garder tous pouvoirs, avec pouvoir de délégation, pour exécuter les formalités de publication.

L'assemblée confie tous pouvoirs à Mr B. Collot ainsi qu'à la société BDO Conseils Fiscaux représentée par Michel Comblin, chacun pouvant agir séparément et disposant de pouvoir de délégation, pour procéder aux formalités de dépôt et de publication des présentes résolutions.

Michel Comblin
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).